

**Compte rendu de la Session d'Automne  
1-3 Décembre 2008  
Section 34 : Langues, langage, discours.**

(Rédigé par Isabelle Bril, secrétaire de la section et Christian Hudelot, président de la section)

- 1. Elections et nomination du président de la section 34 et des membres du bureau**
- 2. Réflexions sur les critères mis en place par la section 34**
- 3. Désignation de représentants au CE de l'AERES**
- 4. Evaluation des demandes de subvention aux Colloques**
- 5. Evaluation des demandes de subvention aux Ecoles thématiques**
- 6. Evaluation des demandes de subvention aux revues et périodiques**
- 7. Proposition de médailles de bronze et d'argent**
- 8. Examen de 1<sup>ère</sup> demande d'Eméritat**
- 9. Promotions**
- 10. Reconstitution de carrière**
- 11. Titularisation, changement de section**
- 12. Re-examen de dossiers**
- 13. Motions de la section 34**

Présents : Anne ABEILLÉ, Gabriel BERGOUNIOUX, Colette BERNARD, Claire BEYSSADE, Isabelle BRIL, Eva BUCHI, Michel CHAROLLES, Francis CORBLIN, Elsa GOMEZ-IMBERT, Bénédicte GUILLAUME, Christian HUDELLOT, Sylvie MELLET, Christine MEUNIER, Lorenza MONDADA, Danièle MONSEUR, Noël NGUYEN, Thierry OLIVE, Martine VANHOVE, Gérard WALTER, Chantal WIONNET.

Assistant : Eddy MOULTSON

**1. Elections et nomination du président de la section 34 et des membres du bureau**

Après la traditionnelle présentation des activités du CN et de l'ordre du jour par l'assistant, et un tour de table de présentation, il est procédé, sous la présidence d'Elsa Gomez-Imbert à l'élection du Président. Christian Hudelot est proposé à ce poste, qu'il accepte. Seul candidat, il expose brièvement ses raisons d'accepter cette proposition en rappelant son expérience passée au CN tout en notant que celui-ci va se dérouler dans un contexte inédit. Il insiste sur la vigilance et l'esprit de responsabilité dont devra faire montre le CN au regard des deux principales missions du futur CNRS : opérateur et agence de moyen. Le CN ne peut remplir cette mission qu'en l'inscrivant dans une vision à long et moyen terme du devenir de la discipline, et donc en accomplissant ses missions dans le cadre d'un rapport de prospective. Comme nombre de ses prédécesseurs, il entend présider plutôt en permettant aux débats d'avoir lieu en privilégiant, autant que faire se peut les décisions fondées sur la discussion et l'échange plutôt que sur le seul rapport de force des voix s'exprimant uniquement dans des votes.

Enfin, il s'engage à servir de relais non seulement entre la section et la direction scientifique, mais également avec les chercheurs, enseignants-chercheurs et ITA des équipes que le CNRS aura jugé important de soutenir.

**Christian HUDELOT** est élu par 18 oui et 3 abstentions.

#### **Election de 2 membres du bureau**

3 candidats : Claire BEYSSADE, Isabelle BRIL, Thierry OLIVE.

**Isabelle BRIL** est élue Secrétaire Scientifique.

**Claire BEYSSADE** est élue membre du bureau.

#### **Nomination de deux membres du bureau**

M. Cuong LE VAN, DSA nomme deux membres du bureau : **Sophie WAUQUIER** et **Noël NGUYEN**.

#### **Présence des ITA au bureau.**

Il est proposé que les ITA puissent être invités au bureau sachant qu'ils peuvent rapporter sur certains dossiers et être présents lors de l'évaluation des structures comptant des ITA. Les élus C proposent que chacun soit invité à tour de rôle.

La proposition est acceptée par 19 oui, 1 non et 1 abstention.

## **2. Réflexions sur les critères mis en place par la section 34**

La section estime qu'elle doit prendre le temps de discuter de son positionnement au regard des critères actuellement mis en place par l'AERES et en particulier des listes des revues diffusées. Les critères retenus sont les suivants.

### **« Evaluation des chercheurs »**

#### **Recrutement des chercheurs : CR2 et CR1**

- \* Qualité et volume des publications, titres et travaux de recherche antérieurs
- \* Adéquation du candidat au profil du poste.
- \* Potentialité scientifique, maîtrise du domaine de recherche, créativité
- \* Intérêt et caractère novateur du projet de recherche
- \* Culture scientifique générale
- \* Capacité à s'insérer dans une équipe

#### **Recrutement des chercheurs confirmés : DR2 et promotions DR1 et DRCE**

- \* Activités de recherche proprement dite :
  - Intérêt des résultats et des méthodes développées depuis la dernière promotion, intérêt des projets
  - Qualité et volume des publications scientifiques, résultats les plus significatifs
  - Reconnaissance internationale
- \* Autres actions permettant d'apprécier le dynamisme du chercheur et ses apports à la science et à la société :
  - Animation de la recherche :
    - Organisation d'écoles, de colloques, de stages ; direction ou comité de rédaction de collection, de revues scientifiques ; gestion et participation à la direction scientifique de programmes de recherche ; etc.
  - Implication dans la formation à et par la recherche, encadrement de thèses ou d'équipes

- Responsabilités dans l'administration d'un laboratoire et/ou de la recherche ; responsabilité de projets de recherche
- Actions de valorisation et de diffusion de la recherche
- Mobilité thématique, géographique ou vers l'industrie, apports de ces mobilités
- Rubrique : « Recrutement des chercheurs confirmés : DR2 et promotions DR1 et DRCE », sur la ligne « Responsabilité dans l'administration d'un laboratoire et/ou de la recherche » : un critère supplémentaire est ajouté : Responsabilité de projets de recherche.

### **Examen biennal ou quadriennal des chercheurs**

Les mêmes critères que « Recrutement des chercheurs confirmés » sont appliqués en tenant compte de l'ancienneté et en y ajoutant l'intégration et l'adéquation des activités du chercheur dans son unité.

### **3. Désignation de représentants au CE de l'AERES**

Unité	Représentant	Suppléant	ITA invité
FR 2559	BERGOUNIOUX	MONDADA	
UMR 8094	OLIVE	MELLET	WALTER
UMR 8099	HUDELOT	MEUNIER	
UMR 8133	BEYSSADE	GOMEZ-IMBERT	(C. Beyssade
a été remplacée par F. Corblin)			
UMR 8135	WAUQUIER	CORBLIN	WALTER
UMR 8143	MONDADA	ABEILLE	
UMR 8563	BUCHI	CHAROLLES	MONSEUR

### **Désignation d'un représentant au Conseil scientifique de l'Institut français du Caire** (réunion le 26 novembre)

Martine VANHOVE

### **4. Evaluation des demandes de subvention aux Colloques**

Huit colloques sont examinés. Les colloques suivants sont pris en considération

1 <sup>er</sup>	11 <sup>e</sup> conférence internationale sur la linguistique austronésienne
2 <sup>ème</sup>	Du geste au signe : le pointage dans les langues orales et signées
3 <sup>ème</sup>	Colloque international. La traduction : philosophie, linguistique et didactique

Cinq demandes de subvention n'ont pas été prises en considération car les dossiers présentés étaient incomplets et/ou ne répondaient pas aux critères de sélection adoptés par la section (thématique du colloque, présence d'un comité de programme, d'un comité d'organisation, appel ouvert aux communications, modes de sélection des communications).

### **5. Evaluation des demandes de subvention aux Ecoles thématiques**

Sept demandes de subvention d'Ecoles thématiques sont examinées. Sont prises en considération et classées les Ecoles suivantes :

1 <sup>er</sup>	Transcrire et analyser l'interaction : du tour à la séquence
2 <sup>ème</sup>	Biennale d'histoire des théories linguistiques
3 <sup>ème</sup>	Méthodes informatiques et statistiques en analyse de textes

Quatre demandes de subvention n'ont pas été prises en considération, notamment parce que les dossiers présentés ne correspondaient pas au format d'une école thématique (organisation d'ateliers et de cours approfondis) ou étaient en dehors du champ de la section 34.

## 6. Evaluation des demandes de subvention aux revues et périodiques

Douze revues et périodiques sont examinés, pour une demande de subvention ou une simple reconnaissance scientifique, comme la revue *Corpus*.

Un classement, qui n'est pas un classement du type de celui de l'AERES, mais un classement destiné à aider la Direction scientifique à prendre des décisions budgétaires a été effectué.

La revue *Corpus* a été évaluée positivement sur le plan scientifique, mais ne figure pas dans le classement du fait qu'elle ne demandait pas de subvention.

1 <sup>er</sup>	<i>Cahiers de linguistique - Asie Orientale</i>
2 <sup>ème</sup>	<i>Recherches Linguistiques de Vincennes</i>
3 <sup>ème</sup>	<i>Histoire Epistémologie Histoire</i>
4 <sup>ème</sup>	<i>Faits de langues</i>
5 <sup>ème</sup>	<i>Amerindia</i>
6 <sup>ème</sup>	<i>Traitement automatique des langues</i>
7 <sup>ème</sup>	<i>Langage et société</i>
8 <sup>ème</sup> <i>ex aequo</i>	<i>Intellectica et Mots</i>

## 7. Proposition de médailles de bronze et d'argent

Six dossiers ont été proposés pour la médaille de bronze et trois pour la médaille d'argent.

La section a voté et proposé un nom pour chacune des médailles.

L'an prochain la section se propose de diffuser auprès des directeurs un appel à proposition de médailles de bronze et d'argent.

## 8. Examen de 1<sup>ère</sup> demande d'Eméritat

Ont été examinées et classées les demandes suivantes :

1 <sup>er</sup>	SPERBER	Dan	DRCE	UMR8129
2 <sup>ème</sup>	PLENAT	Marc	DR1	UMR5263
3 <sup>ème</sup>	OBENAUER	Hans	DR2	UMR7023
4 <sup>ème</sup>	TERGIS	Nicole	DR2	UMR8133

## 9. Promotions

### 1) Promotion CR2 vers CR1

La section a examiné six demandes de promotion en CR1 et formulé 5 avis favorables ; elle s'estime non compétente sur l'un des dossiers qui lui semble relever des thématiques de la section 35.

1 <sup>er</sup>	ROSE	Francoise	UMR5596
2 <sup>ème</sup>	PLOUX	Sabine	UMR5230
3 <sup>ème</sup> <i>ex. aequo</i>	LAHROUCHI	Mohamed	UMR7023
3 <sup>ème</sup> <i>ex. aequo</i>	VALETTE	Mathieu	UMR7118
5 <sup>ème</sup>	WIEBUSCH	Thekla	UMR8563

## 2) Promotion DR2 vers DR1

La section a examiné 14 demandes de promotion en DR1, formulé 12 avis favorables et classé 6 dossiers.

1 <sup>er</sup>	KIHM	Alain	UMR7110
2 <sup>ème</sup>	ROBERT	Stephane	UMR8135
3 <sup>ème</sup> ex. aequo	KOULOUGHLI	Djamel	UMR7597
3 <sup>ème</sup> ex. aequo	PLANTIN	Christian	UMR5191
5 <sup>ème</sup>	ROULON	Paulette	UMR8135
6 <sup>ème</sup>	OYHARCABAL	Bernard	UMR5478

## 3) Promotion DR1 vers DRCE1

La section a examiné six demandes de promotion en DRCE1, formulé et classé cinq dossiers.

1 <sup>er</sup>	RECANATI	François	UMR8129
2 <sup>ème</sup>	SAGART	Laurent	UMR8563
3 <sup>ème</sup> ex aequo	ALVAREZ- PEREYRE	Frank	UMR8099
3 <sup>ème</sup> ex aequo	RASTIER	Francois	UMR7114
5 <sup>ème</sup>	MARCHAL	Alain	UMR6057

## 10. Reconstitution de carrière

La section a examiné cinq demandes de reconstitution de carrières et a procédé à deux reconstitutions de carrière.

## 11. Titularisation, changement de section

Sept dossiers de titularisation sont examinés et accordés.

Deux demandes de changement de section sont examinées et accordées.

## 12. Re-examen de dossiers

**Dossiers de CR :** neuf dossiers sont examinés.

**Dossiers de DR :** six dossiers sont examinés.

## 13. Motions de la section 34 (Langues, langage, discours) votées à l'unanimité.

### Objet : Chaires CNRS/Université

Réunie en session d'automne la section 34 *Langues, langage, discours* s'inquiète de la mise en place des chaires juniors CNRS/Universités en lieu et place de postes de chargés de recherche, ce qui risque d'entraîner à terme l'extinction du corps de chargé de recherches.

Elle constate que la mise en place des chaires a été faite dans la précipitation, sans concertation avec la communauté scientifique dans son ensemble et dans un mélange de confusion et d'opacité. La procédure de recrutement manque pour le moins de clarté. La section n'a aucune information sur les intitulés des chaires, sur leurs affectations ni sur le calendrier de leur publication. Elle n'a pas non plus de réelles garanties sur la participation effective des sections du CN à la sélection des candidats. Ces procédures, qui créent des

situations d'exception, reviennent à minimiser le rôle du Comité national et à limiter de façon drastique le rôle des instances élues et le principe de l'évaluation par les pairs.

En conséquence le CN 34 demande que la mise en place de ces chaires soit suspendue cette année ; que les postes de CR correspondants soient immédiatement réinjectés sous forme de postes fléchés pour les concours de cette année ; qu'un contingent important de délégations longues soient offertes à des Maîtres de Conférence nouvellement recrutés, et attribuées après classement par le CN.

Si le principe des chaires devait être maintenu, la section souhaite que a) la réforme soit faite à nombre de postes constant et non à budget constant ; b) que les propositions puissent remonter à partir des Directeurs d'Unité et que c) la section en soit tenue informée afin d'indiquer celles qui, en conformité au rapport de conjoncture, lui semblent les mieux à même de contribuer au développement de la discipline.

Motion adoptée le 3 décembre 2008

M Christian HUDELLOT

Président de la section

Destinataire(s) :

- Mme Catherine BRECHIGNAC, Présidente du CNRS
- M. Arnold MIGUS, Directeur général du CNRS

#### **Objet : Politique générale du CNRS**

La section 34 du Comité National tient à souligner que le dysfonctionnement visible concernant la mise en place des chaires est révélateur d'une situation extrêmement préoccupante, tant sur le plan de l'institution elle-même, que sur le plan de la politique de la recherche en France. Le fonctionnement démocratique exigeant d'une part concertation et d'autre part transparence, force est de constater que ces deux points ne sont pas respectés. Dans ce cadre délétère la section 34 s'associe sans réserve aux inquiétudes des chercheurs et enseignants-chercheurs et tient à exprimer son désaccord quant à la politique menée.

Motion adoptée le 3 décembre 2008

M Christian HUDELLOT

Président de la section

Destinataire(s) :

- Mme Catherine BRECHIGNAC, Présidente du CNRS
- M. Arnold MIGUS, Directeur général du CNRS
- Mme Valérie PECRESSE, Ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche